

**Un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout pour trouver un emploi et exercer une profession supérieure ou intermédiaire. La plupart des diplômés d'écoles et de troisième cycle universitaire exercent l'une de ces professions cinq ans environ après la fin de leurs études, comme la majorité des diplômés de licence ou de maîtrise.**

Un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout pour trouver un emploi : près de deux ans après avoir terminé leurs études, 83 % des diplômés de l'enseignement supérieur occupaient un emploi au premier semestre 2005, contre 64 % des autres jeunes (enquêtes Emploi de l'Insee).

Cependant, plus de 40 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont connu le chômage au cours des trois années qui ont suivi leur sortie de formation (tableau 01). Ces épisodes de chômage sont en général brefs, en particulier pour les diplômés de DUT et BTS. En revanche, des diplômés des troisièmes cycles de lettres, sciences humaines et sociales connaissent des périodes de chômage de longue durée, d'un an ou davantage.

En début de carrière, le statut professionnel dépend assez étroitement du niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés de l'enseignement supérieur exercent quatre fois plus souvent (64 %) que les diplômés du second cycle du secondaire (15 %) une profession intellectuelle supérieure (cadre, enseignant, chef d'entreprise) ou intermédiaire (technicien, etc.). À l'inverse, les diplômés du second cycle du secondaire sont trois fois plus souvent ouvriers ou employés (60 % contre 20 %).

En 2005, la majorité des diplômés des grandes écoles et des troisièmes cycles universitaires sont cadres, exercent une profession libérale, ou sont chefs d'entreprise (graphique 02). Les diplômés des licences et maîtrises sont plus souvent enseignants.

Pour leur part, les diplômés du secteur paramédical et social sont presque tous infirmiers ou éducateurs et n'ont presque pas connu de chômage (tableau 01).

Les enseignements technologiques supérieurs en deux ans conduisent leurs diplômés à des situations plus hétérogènes. La majorité des diplômés des DUT exercent une profession intermédiaire ou supérieure cinq ans environ après la fin de leurs études, comme plus de 40 % de diplômés des BTS. Les titulaires des DUT et BTS orientés vers l'industrie accèdent davantage aux professions intermédiaires que leurs homologues des services (69 % contre 51 % en 2005). Leur situation à tous s'est cependant dégradée depuis 2003, ces jeunes exerçant en plus faibles proportions une profession intermédiaire et étant plus souvent employés ou ouvriers (+ 5 points environ depuis 2003).

Le tableau 01 est basé sur l'enquête « génération 2001 » du Céreq. Il porte sur les trois premières années d'activité des jeunes sortis de formation en 2001. Le graphique 02 et le tableau 03 s'appuient sur les enquêtes Emploi de l'INSEE de 2005, celles de 2006 posant des problèmes en cours de résolution. Les jeunes « sortis depuis environ cinq ans » ont fini leurs études initiales depuis 3 à 7 ans (de 1998 à 2002). Ces deux figures portent sur les bénéficiaires retirés d'un diplôme d'enseignement supérieur (et ne tiennent pas compte des jeunes ayant suivi des études supérieures sans y obtenir de diplôme). La classification socioprofessionnelle du tableau 03 situe en professions « supérieures » : les cadres supérieurs, les professeurs, les journalistes, les ingénieurs et les professions libérales, et inclut les chefs d'entreprise. Les professeurs d'écoles, bien que de catégorie A, sont assimilés (comme les instituteurs) aux professions intermédiaires.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi, Céreq  
Champ : métropole

## 01 Durée de chômage, entre 2001 et 2004, des diplômés de l'enseignement supérieur qui ont terminé leurs études en 2001

(au cours des trois premières années de vie active)

en %

	Nombre de mois passés au chômage			
	0 mois	De 1 à 5 mois	De 6 à 12 mois	Plus d'1 an
<b>Doctorat, DESS, DEA, grandes écoles</b>				
Sciences humaines, économie, droit, commerce ...	48	23	16	13
Sciences et techniques, ingénieur, santé ...	57	20	15	8
<b>Maîtrise, licence et DEUG</b>				
Sciences humaines, économie, droit ...	58	19	13	10
Sciences exactes et naturelles	58	18	13	11
<b>BTS – DUT</b>				
«Tertiaires » (orientés vers la communication, le commerce ...)	46	30	17	7
« Industriels » (orientés vers la production)	52	27	15	6
<b>Diplôme paramédicaux et sociaux (bac + 3, bac + 4)</b>	88	10	2	0
<b>Total diplômés de l'enseignement supérieur</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>8</b>
<b>Ensemble Génération 2001</b>	<b>53</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>15</b>

DESS : diplômés d'études supérieures spécialisées ; DEA : diplômés d'études approfondies ;  
BTS : brevets de techniciens supérieurs ; DUT : diplômés universitaires de technologie.

Source : Génération 2001, Céreq

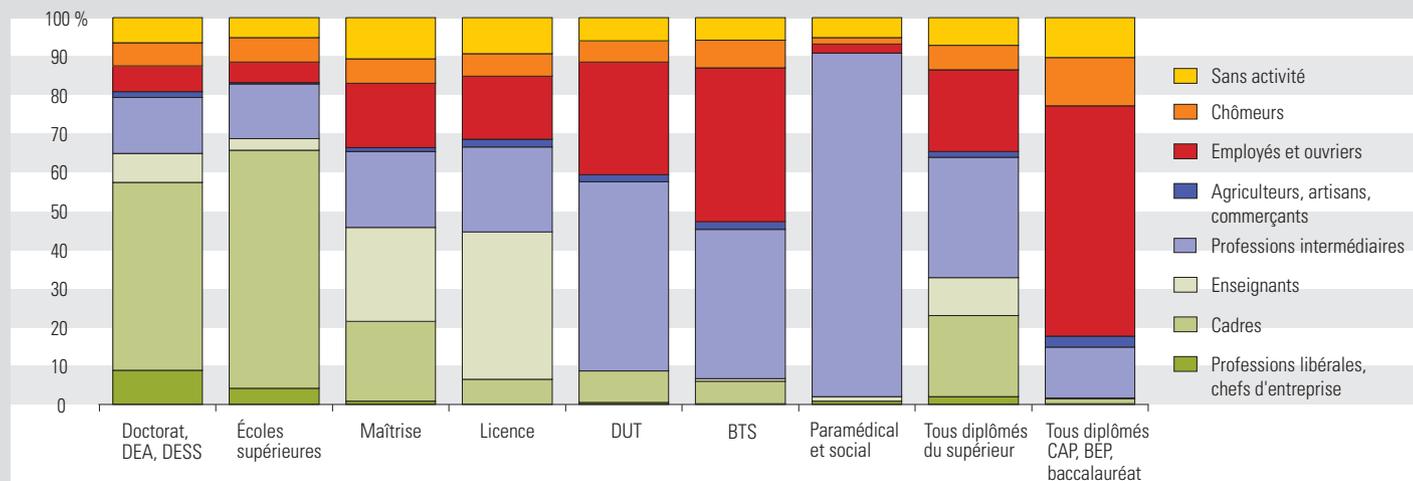
## 03 Proportions de professions supérieures et de chefs d'entreprise parmi les emplois (année 2005)

en %

	Environ 5 ans après la fin des études	Ensemble population occupant un emploi
Doctorat, DEA, DESS	72	79
Écoles supérieures	76	76
Maîtrise	43	52
Licence	19	35
<b>Sous-total enseignement supérieur long</b>	<b>53</b>	<b>62</b>
DUT	10	29
BTS	7	18
Paramédical et social	1	4
<b>Sous-total enseignement supérieur court</b>	<b>7</b>	<b>18</b>
Diplômés du supérieur	31	41
Diplômés du secondaire	2	6
Aucun diplôme	2	2
<b>Ensemble</b>	<b>16,0</b>	<b>15,2</b>

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de 2005 de l'INSEE (moyenne annuelle)

## 02 Situation professionnelle des jeunes sortis de formation initiale depuis environ 5 ans, en fonction de leur diplôme (année 2005)



Lecture : 5 ans environ après la fin de leur formation initiale, 21 % des diplômés du supérieur sont employés ou ouvriers en 2005, pour 60 % des titulaires de CAP, BEP et des baccalauréats. À l'inverse, 64 % des diplômés de l'enseignement supérieur exercent une profession supérieure ou intermédiaire (en incluant les chefs d'entreprise), pour 15 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de 2005 de l'INSEE (moyenne annuelle)